

Les manifestations policières : signe avant-coureur et catalyseur d'un durcissement sécuritaire de l'opinion

Récemment publiés

- » N°143 : *Que reste-t-il de la Manif pour tous ?*
- » N°142 : *Octobre 2016 : Les manifestations d'opposition à la création des centres d'accueil : un révélateur de la crispation de l'opinion sur la question des migrants*
- » N°141 : *Juillet 2016 : l'été terroriste*
- » N°140 : *Le rapport des catholiques à l'islam en France*
- » N°139 : *Le spectre de la guerre civile*
- » N°138 : *La Loire-Atlantique dit « oui » à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes*
- » N°137 : *Pourquoi le FN a-t-il adopté une attitude prudente vis-à-vis de la loi Travail ?*
- » N°136 : *3ème circonscription de Loire-Atlantique : le PS conserve son fief en dépit de mauvais reports.*
- » N°135 : *L'influence de l'isolement et de l'absence de services et commerces de proximité sur le vote FN en milieu rural.*
- » N°134 : *François Hollande face à la fronde paysanne*
- » N°133 : *Premier tour des régionales : le FN poursuit sa progression*
- » N°132 : *« Retrait républicain » ou maintien de la gauche au 2nd tour : quels enseignements tirer des précédents scrutins ?*
- » N°131 : *Répartition des bureaux de vote pour la primaire de la droite et du centre : le choix du scrutin de référence est loin d'être neutre*
- » N°130 : *L'évolution de la popularité des chefs de file du Front National*

» Suite à l'agression de policiers à l'entrée du quartier de la Grande-Borne à Grigny, le 8 octobre dernier, attaque dans laquelle un adjoint de sécurité allait être très grièvement brûlé par un cocktail Molotov, des mouvements de protestation secouent la police nationale. Dans la nuit du 17 au 18 octobre, plusieurs centaines des fonctionnaires de police se sont réunis et ont défilé à Paris, même scénario la nuit suivante à Marseille, et depuis lors, le phénomène a fait tache d'huile. Dans plusieurs villes de France, des policiers manifestent arme à la ceinture et avec leur véhicule de fonction alors que certains sont en service, et ce, en contravention totale avec leur statut qui leur interdit de faire grève et *a fortiori* de défilier munis de leur arme. Le caractère spontané, ces défilés n'étant ni organisés ni encadrés par les syndicats, pourtant très bien implantés dans la police, tout comme la contestation de la hiérarchie (le Directeur Général de la Police Nationale, Jean-Marc Falcone ayant été hué par plusieurs centaines de policiers à Evry) marquent les esprits et interpellent les responsables politiques.

1. Une mobilisation policière qui n'est pas sans en rappeler d'autres

Cette poussée de colère n'est pourtant pas sans précédent. En juin 1983, par exemple, plusieurs centaines de policiers avaient déjà manifesté à la suite de la mort de deux des leurs abattus par des membres d'Action Directe dans le 9ème arrondissement de Paris. En novembre 2001, un mouvement similaire avait embrasé les rangs de la police nationale, une nouvelle fois après que deux fonctionnaires perdent la vie dans une intervention au Plessis-Trévisé dans le Val-de-Marne¹. En 2001 comme aujourd'hui, le décès de policiers servit de déclencheur à une colère plus profonde amalgamant revendications catégorielles (salaires et primes, vétusté du matériel, temps de travail et horaires à rallonge en 2001 dans le cadre du passage à l'Euro, qui avait beaucoup sollicité les forces de police comme aujourd'hui l'activation du plan Vigipirate au niveau rouge pour répondre à la menace terroriste), sentiment de déconsidération des « flics de base » de la part de leur hiérarchie et d'une partie de la société. S'ajoute à cela le ressenti d'une violence montant *crescendo* et n'ayant plus aucune limite se traduisant d'après de nombreux policiers par le fait que l'uniforme qui jadis les protégeait et imposait le respect, les désigne aujourd'hui comme des cibles ambulantes. Dans ce contexte, une des revendications qui revient actuellement en boucle dans les cortèges concerne l'assouplissement des conditions de la légitime défense. Plus globalement, la colère des policiers s'exprime vis-à-vis de l'institution judiciaire qui ferait preuve de trop de laxisme à l'encontre des délinquants. Cette critique, non plus n'est pas nouvelle. Lors du mouvement de 1983, les policiers fustigeaient le garde des Sceaux Robert Badinter, symbole d'une gauche au pouvoir qui avait aboli la peine de mort. En 2001, la loi Guigou sur la présomption d'innocence, dénommée « Loi Guigou-loi voyous » dans les commissariats était dans le viseur de policiers tout comme le sont aujourd'hui la Loi Taubira et la politique pénale du gouvernement qui, selon les policiers, aboutiraient à ce que les délinquants multirécidivistes soient trop souvent relâchés ou condamnés à de trop courtes peines. Il n'est d'ailleurs pas anodin que les représentants syndicaux policiers aient été reçus d'abord au Ministère de l'Intérieur, mais aussi ensuite au Ministère de la Justice, car leurs principales revendications concernent bien la politique pénale actuellement appliquée.

Si la gauche a su renouer le dialogue avec l'institution policière et a su contrer le procès en laxisme grâce à l'action et aux prises de positions de personnalités comme Manuel Valls et Bernard Cazeneuve (avec notamment la création de plusieurs milliers de postes intervenant après les diminutions d'effectifs ayant marqué le quinquennat précédent), les critiques sur la politique pénale continuent d'être virulentes comme elles l'avaient été aux autres périodes où la gauche était au pouvoir. Cette contestation est d'autant plus vive que cette ligne prônant, par exemple, les peines alternatives à l'emprisonnement ou la suppression des peines plancher semble totalement en décalage avec la réalité du terrain où la violence et les menaces pesant sur les forces de l'ordre sont de plus en plus fortes. Si Jean-Pierre Chevènement avait marqué les esprits en employant le terme de « sauvageons » en 1999 à propos de jeunes délinquants de banlieue et créé la polémique, d'aucuns trouvant ce terme outrancier à l'époque, les policiers font aujourd'hui le reproche exactement opposé à Bernard Cazeneuve pour avoir utilisé ce terme à propos des agresseurs des policiers de Viry-Châtillon, qui devraient être qualifiés de « tueurs de flics ». Cette formule malheureuse a semblé traduire pour de nombreux policiers le fait que le gouvernement n'avait pas pleinement pris la mesure de la dégradation de la situation sécuritaire. Traumatisés par l'égorgement d'un couple de collègues par un djihadiste à Magnanville², par l'attaque au cocktail Molotov et à la barre de fer d'un véhicule de police

¹ L'assassin Jean-Claude Bonnal, dit « Le Chinois », au casier judiciaire pourtant très chargé, avait été remis en liberté quelques mois avant.

² D'après de nombreux témoignages, l'évocation de ce double-meurtre revient souvent dans les cortèges. On rappellera à ce sujet que la première grande manifestation policière qui eut lieu à Paris en mars 1958 avait pour origine le meurtre d'un policier par le

à Paris par des militants d'ultragauche en marge des manifestations contre la Loi Travail, puis par le guet-apens de Viry-Châtillon, de nombreux policiers se disent « proches de la rupture, celle après laquelle on ne voudra plus mourir pour le pays, faute de se sentir soutenus par l'Etat. Aucun collègue n'ose plus sortir son arme de peur d'être emmerdé par l'administration... »³.

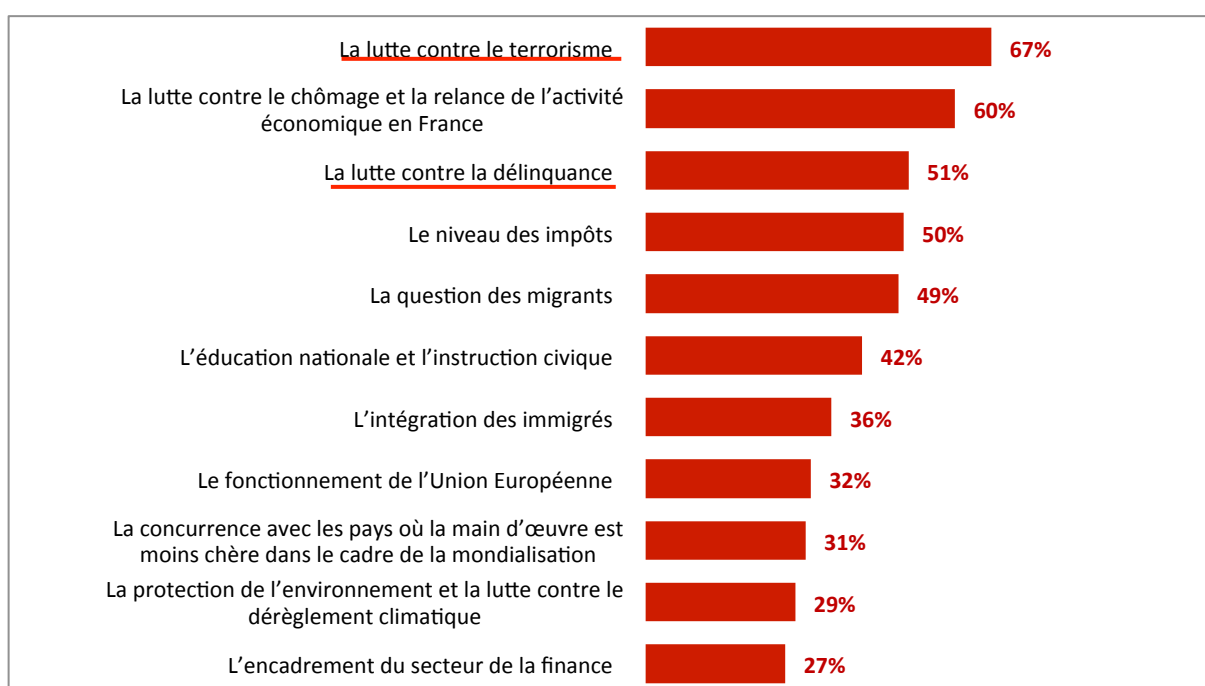
2. Un soutien massif de l'opinion

Si ces événements récents ont profondément marqué dans les rangs de la police, ils n'ont pas non plus été sans impact dans l'opinion publique. La menace terroriste mais aussi les violences urbaines ou bien encore les agressions dont ont été victimes les forces de l'ordre au printemps dernier, durant le mouvement social contre la Loi Travail, ont contribué à installer la thématique sécuritaire en tête des préoccupations des Français, qu'il s'agisse de la lutte contre le terrorisme ou contre la délinquance. En 2001, autre année marquée par une fronde des policiers et gendarmes, sous l'effet des attentats du 11 septembre et d'une hausse de la criminalité, l'enjeu de la sécurité avait également supplanté le chômage en tête des préoccupations des Français.

Septembre 2016 : Les déterminants du vote à l'élection présidentielle de 2017.

% de réponses « Beaucoup »

Question : Diriez-vous que pour chacun des sujets suivants, il va compter beaucoup, assez, peu ou pas du tout dans votre vote lors de l'élection présidentielle de l'année prochaine... ?



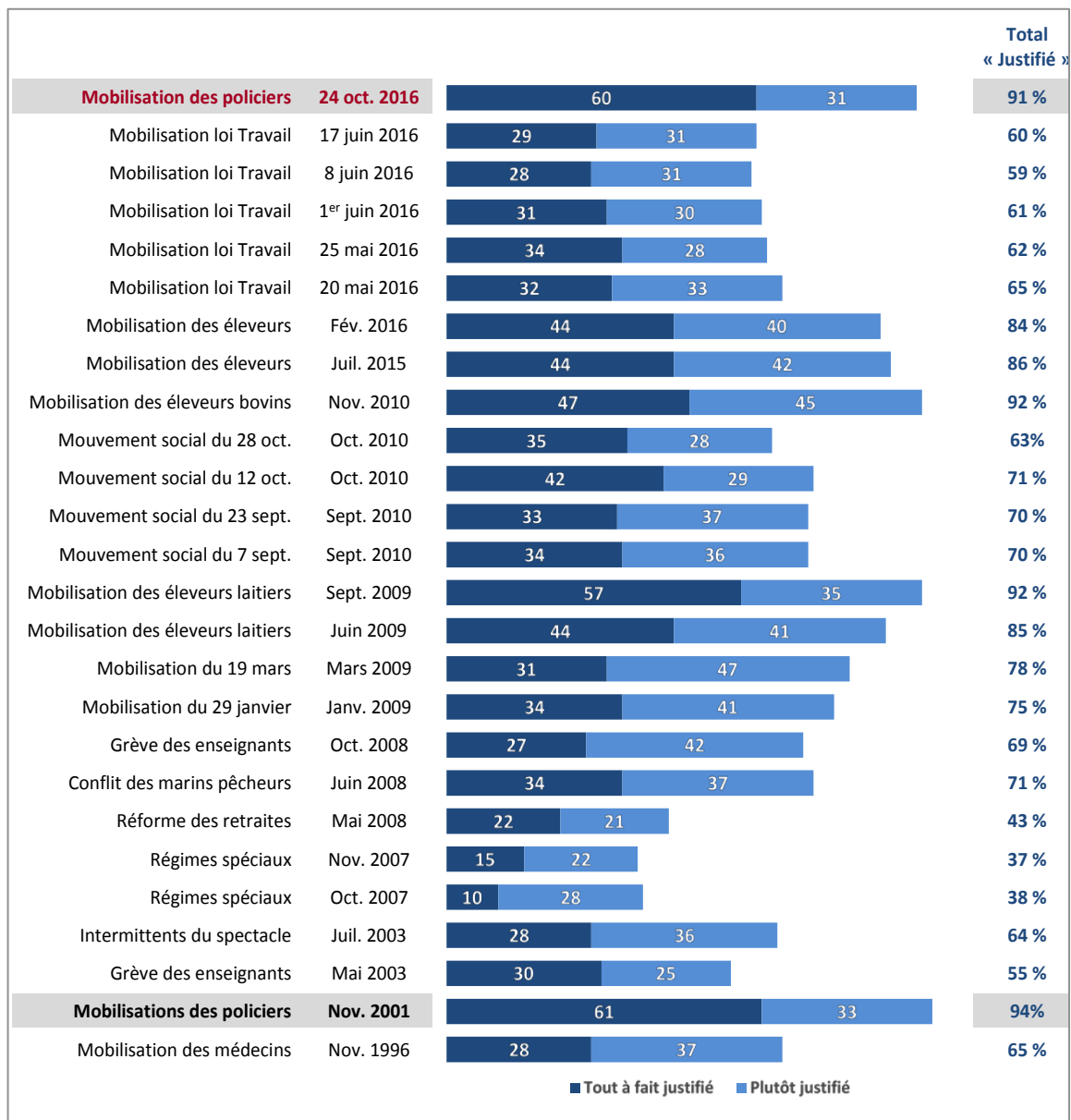
Dans ce climat d'opinion très particulier, la mobilisation des policiers est alors perçue comme un symptôme très préoccupant de la dégradation de la situation sécuritaire. Si les policiers protestent en masse pour demander non pas des augmentations de salaires, mais des moyens supplémentaires et la possibilité de mieux se défendre, c'est donc, en déduisent nos compatriotes, que le degré de violence et de menace est

FLN. Voir sur ce point Emmanuel Blanchard, « Quand les forces de l'ordre défient le palais Bourbon (13 mars 1958). Les policiers manifestants, l'arène parlementaire et la transition de régime », *Genèses* 2/2011 (n° 83), p. 55-73

³ In « Les policiers au bord de la rupture » in *Marianne* 14/10/2016

sans précédent⁴ et que la politique pénale n'est pas adaptée. A l'instar de ce que nous avons observé en 2001, ce mouvement de colère est de ce fait très soutenu par la population. A l'époque, 59% des Français considéraient la loi sur présomption d'innocence comme une source de difficultés supplémentaires pour lutter contre l'insécurité et 94% des Français trouvaient ce mouvement justifié⁵. Ils sont aujourd'hui 91% dont 60% à l'estimer « tout à fait justifié »⁶. Comme le montre le graphique suivant, jamais une corporation n'avait bénéficié d'un soutien d'une telle intensité.

Comparatif : Le jugement à l'égard de différents mouvements sociaux



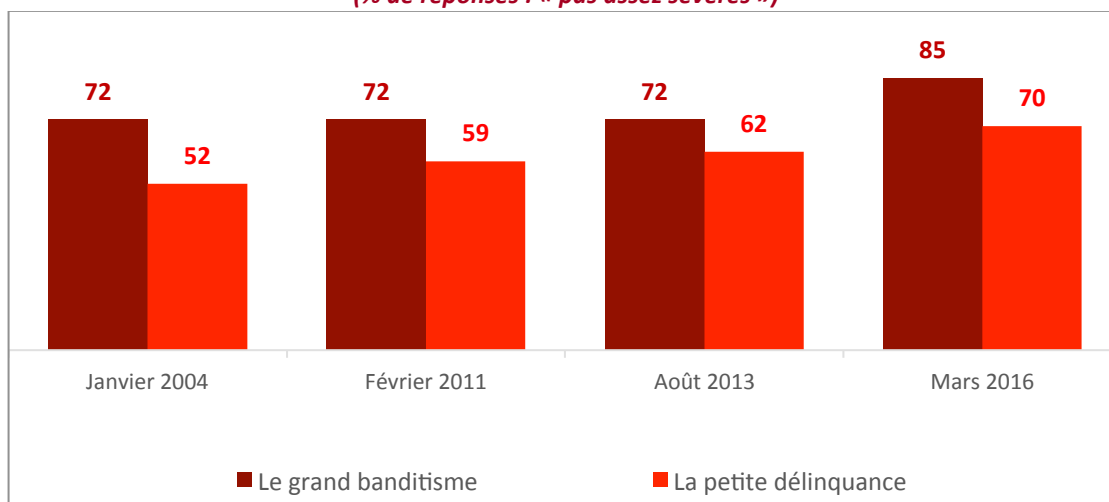
⁴ On notera que c'est exactement cet argument que Jean-Marie Le Pen avait utilisé en février 2002 lors d'un débat sur RTL à propos des manifestations de policiers et de gendarmes d'octobre à décembre 2001 : « On n'aurait pas vu dans la rue des gendarmes et des policiers en uniforme s'ils n'estimaient pas que la situation a atteint un tel niveau de gravité telle que leur manifestation, loin d'être exclusivement syndicale a été une manifestation d'avertissement solennelle à la nation : « Nous ne sommes plus en mesure d'assurer la sécurité des personnes et des biens, ni d'assurer la sécurité de l'Etat ». Voilà quelle est la situation du pays. »

⁵ Sondage Ifop pour *Dimanche Ouest France* réalisé par téléphone du 22 au 23 novembre 2001 auprès d'un échantillon national représentatif de 938 personnes.

⁶ Sondage Ifop pour *Atlantico* réalisé par internet du 20 au 24 octobre 2016 auprès d'un échantillon national représentatif de 1000 personnes.

Ce soutien massif de l'opinion publique traduit certes la compassion et l'estime que ressentent nos concitoyens vis-à-vis des policiers qui accomplissent un métier de plus en plus difficile, mais il traduit également un très net durcissement de la société, en matière sécuritaire et pénale. Ce mouvement se lit notamment dans l'évolution du regard porté par les Français sur la sévérité des peines prononcées par la justice. Qu'il s'agisse de la petite délinquance ou du grand banditisme, l'idée selon laquelle les peines prononcées ne seraient pas assez sévères est de plus en plus partagée⁷.

***L'évolution du jugement sur la sévérité des peines prononcées par la justice
dans le cadre de différents crimes et délits
(% de réponses : « pas assez sévères »)***



De la même façon, un mouvement de durcissement très net de l'opinion concernant le sujet de la prison se fait jour. Ainsi, alors qu'en 2000 une écrasante majorité de nos concitoyens (72%) pensait que la prison devait avant tout préparer la réinsertion des détenus dans la société contre 21% qui penchaient pour la privation de liberté pour les détenus, le rapport de force est très différent aujourd'hui. 47% (-25 points) optent pour la préparation à la réinsertion quand l'item « *priver les détenus de liberté* » fait désormais quasiment jeu égal avec 44% de citations, soit une hausse de 23 points en 16 ans⁸.

Ce raidissement manifeste de l'opinion sur cette question, qui s'explique sans doute en partie par la hausse de la délinquance et la problématique du terrorisme, s'observe également sur d'autres résultats de cette enquête. Si 78% des interviewés sont favorables au renforcement des programmes de réinsertion des détenus, ce chiffre est en baisse de 11 points par rapport à l'étude de 2000. Le recul est encore plus spectaculaire sur d'autres items. Désormais, ce ne sont plus que 49% des Français (-30 points) qui sont favorables à ce que l'on permette un accès plus large à la prison pour des intervenants extérieurs comme les enseignants ou les artistes. Seuls 42% (-22 points) adhèrent à l'idée de diminuer le nombre de personnes en détention provisoire et 33% (-44 points !) à augmenter le droit de visite aux détenus. De la même façon, on constate que 37% des personnes interrogées seraient favorables à une augmentation du budget des prisons pour améliorer les conditions de vie des détenus alors que cette proportion s'établissait à 68% en 2000, le rapport de force s'étant totalement inversé en 16 ans.

⁷ Sondage Ifop pour *Atlantico* réalisé par internet du 29 au 31 mars 2016 auprès d'un échantillon national représentatif de 956 personnes.

⁸ Sondage Ifop pour *Dimanche Ouest-France* réalisé par internet du 3 au 4 octobre 2016 auprès d'un échantillon national représentatif de 1000 personnes.

3. Les manifestations policières et la dynamique frontiste

Réagissant à l'actuelle mobilisation policière, le premier secrétaire du Parti Socialiste Jean-Christophe Cambadélis y a vu la « patte » du FN. Cette hypothèse d'un mouvement orchestré et téléguidé en sous-main par les frontistes ne semble pas validée ni par les syndicalistes policiers ni par les bons connaisseurs de la maison police, même si d'aucuns signalent que certains meneurs locaux peuvent avoir des liens avec le FN⁹. Si ce parti n'a pas été à l'initiative (comme souvent, ce genre de mouvement social se produit quand un événement déclencheur survient dans un contexte où les tensions et les mécontentements couvaient depuis un moment), un certain nombre de mots d'ordre et de revendications portés par les policiers en colère ne sont cependant pas sans rappeler les orientations frontistes. On a évoqué précédemment la question du recours à la légitime défense mais l'on retrouve également d'autres antennes frontistes notamment dans ce message ayant circulé de téléphone en téléphone dans les rangs policiers : « Face à une hiérarchie carriériste, des élites syndicalistes enlisées dans leurs conflits et une justice complètement désintéressée par notre sort, nous devons nous souder entre bleus ». L'idée d'une base qui serait abandonnée par des responsables mus par leurs propres intérêts et lâchée par des syndicats ne se battant pas sur les vrais combats constitue, en effet, un refrain classique du discours lepeniste, tout comme la dénonciation d'une justice qui ne serait pas assez sévère.

Si le FN n'est donc manifestement pas à la manœuvre, le discours émanant de ce mouvement social présente certaines similitudes avec le *credo* frontiste. De surcroît, différentes études ont montré une diffusion très significative de l'audience électorale du FN dans les forces de sécurité ces dernières années et enfin, les dirigeants frontistes ont immédiatement apporté leur soutien aux policiers en colère¹⁰. Ainsi, alors que la première manifestation a eu lieu dans la nuit du 17 au 18 octobre, Marine Le Pen, qui s'astreignait à une relative cure de silence médiatique ces derniers mois, diffusait dès le 19 au soir un message sur les réseaux sociaux. En moins de 24 heures, il allait être lu plus de 550 000 fois sur Facebook¹¹. Le 20 octobre, le vice-président du FN, Louis Aliot indiquait quant à lui qu'il s'agissait « d'un problème de morale publique. L'Etat ne joue plus son rôle d'encadrement » et pointait du doigt « un phénomène de laxisme généralisé »¹². On notera au passage que ces propos ne sont sans rappeler ceux prononcés par Jean-Marie Le Pen en octobre 2001 lors de la précédente grande fronde policière : « Ces assassinats [de deux policiers] témoignent de l'instauration d'un climat d'anarchie dans tout le pays »¹³.

Jean-Christophe Cambadélis avait sans doute ces différents éléments en tête quand il déclara déceler la « patte » du FN dans ce mouvement. Il se souvient sans doute également que les précédentes grandes manifestations policières ont précédé de quelques mois des victoires électorales du FN. A la fois symptôme de la dégradation de la situation sécuritaire et événements contribuant à installer ou à renforcer la question de la sécurité parmi les principales préoccupations des Français, les manifestations policières sont lourdes de sens politique, et ce, bien au-delà des seules indications qu'elles pourraient fournir sur les orientations électorales des membres des forces de l'ordre. Ainsi, la grogne policière de juin 1983 fut suivie de la percée électorale du FN aux européennes de 1984, et celle des gendarmes et policiers de la fin de l'année 2001 par

⁹ C'est le cas par exemple de Rodolphe Schwartz, un des porte-paroles auto-proclamés des manifestants qui figurait sur une liste FN aux municipales à Paris en 2014 - cf. *Libération* du 24/10/2016.

¹⁰ Les sympathisants frontistes ne sont pas en reste. C'est en effet dans leurs rangs que la proportion de personnes estimant tout à fait justifié le mouvement des policiers est la plus élevée avec un score de 83% contre 60% dans l'ensemble de la population.

¹¹ Cf « Marine Le Pen déclare sa flamme aux policiers » in *Le Parisien* 21/10/2016

¹² In « Louis Aliot dénonce le laxisme généralisé » in *Le Figaro* 20/10/2016

¹³ In 21 avril 2002. *Contre-enquête sur le choc Le Pen*. P. Cohen et JM. Salmon. Denoël. Avril 2003

la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle en avril 2002. Et plus récemment, en octobre 2015, moins de deux mois avant les élections régionales qui allaient être marquées par un score historique du FN (28% au plan national), les syndicats de police avaient mobilisé leurs troupes place Vendôme, sous les fenêtres de Christiane Taubira, à la suite d'une fusillade en Seine-Saint-Denis au cours de laquelle un brigadier avait été grièvement blessé par un détenu en fuite qui n'avait pas réintégré sa prison à l'issue d'une permission¹⁴. Fort de ces précédents historiques, on comprend que certains responsables politiques de la majorité soient inquiets quant aux éventuelles répercussions électorales de cette nouvelle fronde policière.

Jérôme Fourquet
Directeur du Département Opinion et Stratégies d'Entreprise
Ifop

Retrouvez toutes les analyses Ifop Focus sur www.ifop.com

Ces analyses sont publiées par le Département Opinion et Stratégies d'Entreprises de l'Ifop.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Jérôme Fourquet – Directeur du Département Opinion et Stratégies d'Entreprises

jerome.fourquet@ifop.com

¹⁴ In « Place Vendôme, les policiers vent debout » contre des décisions de justice incompréhensibles » in *Le Monde* 14/10/2015